SOL OMNIBUS LUCET

PORT D'ENVAUX

BULLETIN MUNICIPAL

TRIMESTRIEL N° 109 JUILLET 2011

Réfection de la toiture de l'école

Le Pré Valade prend ses quartiers d'été

Préparation de la baignade

Rue de la Mairie
Travaux de réfection et découverte d'un puits

Atelier Municipal : la construction a débuté

Mise en place des bosses avec le Club Jeunes

Exposition à la Mairie des tableaux de Josette Hourquebie

Editorial

La première partie des travaux d'aménagement de la traversée du bourg de Port d'Envaux et de l'aire de stationnement de la rue de la Mairie vient de s'achever.
Ces travaux d'importance ont été perturbants pour la vie de notre commune, mais je crois que leur résultat est largement conforme à notre attente et qu'ils vont concourir à améliorer de manière significative les conditions de circulation et l'embellissement de notre village.
Dès l'Automne prochain, nous allons entamer la deuxième tranche des travaux qui va concerner la voirie de l'axe principale depuis la rue des Pêcheurs jusqu'à la sortie de Saint-Saturnin.
Cette deuxième tranche commencera par le remplacement du réseau d'eau potable et se poursuivra ensuite en fin d'année voire début d'année prochaine par le traitement de la voirie : chaussée et trottoirs (jusqu'au cimetière pour ces derniers).
Les travaux devraient s'achever, si les conditions sont favorables, en Juin 2012.
Parallèlement, nous étudions une modification de la circulation des poids-lourds dans le village qui pourrait s'effectuer en sens unique avec une déviation par le Chemin des Deux-Palisses. Cet aménagement nécessitera l'accord du Conseil Général.
Le deuxième chantier d'importance qui concerne la commune est la construction de l'Atelier Municipal qui est actuellement en cours de réalisation et qui devrait s'achever en fin d'année. Cette réalisation va nous permettre de gérer plus efficacement le rangement du matériel et donnera aux employés municipaux des conditions plus adaptées au travail qu'on leur demande, notamment pour les travaux de bâtiment qu'ils exécutent tout au long de l'année.
Dans un premier temps, ce bâtiment ne sera pas équipé, comme nous l'avions prévu, d'une toiture photovoltaïque, du fait de l'impossibilité actuelle de traiter dans des conditions favorables de rachat de l'électricité.
Néanmoins sa conception permettra dans le futur, si les conditions redeviennent favorables, de réaliser ce type d'équipement ce qui est notre souhait.
Certains ont pu s'étonner de l'implantation de ce bâtiment. Les raisons en sont simples :
. la commune n'a pas de réserves foncières utilisables, proches du Bourg.
. d'autre part, sa localisation répond à des exigences de proximité des équipements publics et d'utilisation du matériel.
Par ailleurs, nous avons établi un plan d'aménagement de l'aire sportive, qui pourrait s'élargir sur des terrains prévus à cet effet dans le PLU, pour les futurs équipements qui pourraient être réalisés.
Comme tous les ans à cette période de l'année, la vie de la commune va être rythmée par les festivités organisées par les Associations et par la Municipalité.
Je souhaite à tous de bien profiter de cette période estivale et des vacances, pour ceux qui ont la chance d'en prendre, et aux autres, moins chanceux, je souhaite un bon courage.

Le Maire,
Sylvain BARREAUD.

Dans ce numéro :

1 Editorial
2 Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal
10 Plan Communal de Sauvegarde
12 Circulation, stationnement …
13 Médiathèque
14 Sensibilisons-nous à l'environnement
16 Randonnée Pédestre
La baignade
17 Ecole
18 Le coin des associations
La Raquette, Echappée Belle, Basket, Trial Club, les Lapidiales, l'Automne, ACCA, Panloy côté jardin, Philatélie, Cœur de Saintonge Rugby, Les Fous Cavés.
26 Secteur Paroissial
Le cimetière
Etat Civil
28 OPAH
27 La Maison de l'Enfance
Relais Assistantes Maternelles
Action Sociale
Secteur Jeunesse
29 Communauté de Communes :
Info environnement, Ramassage des Ordures Ménagères
30 Agenda
31 N° Utiles
32 Journaux
33 Photothèque
34 La canicule

INFOS

2 Aide aux aidants familiaux
Personnes handicapées
3 Le CLIC
4 Alzheimer Charente Maritime
5 Ouverture à Saintes EHPAD
6 CANCER
7 Information aux administrés
8 Assistantes maternelles
Malaise cardiaque
Service public
9 Recensement militaire
12 Propreté de la Commune
13 Nouveaux stands au marché
14 Nouvel artisan
15 Sortie vélo
26 Messes
27 Ordures ménagères

AIDE AUX AIDANTS FAMILIAUX

Le souhait de la majorité des personnes :

- *Rester chez soi le plus longtemps possible,*
- *Demeurer au sein de son cadre familier,*
- *Être entouré de ses proches.*

Comment s'occuper au quotidien d'une personne dépendante afin de limiter les conflits et accepter de se faire relayer pour ne pas s'épuiser psychologiquement et physiquement ?

Adressez-vous :
CLIC du Pays de Saintonge Romane
4 Bis rue Pasteur
17100 SAINTES
Tel : 05.46.94.59.59

PERSONNES AGEES
PERSONNES HANDICAPEES

La maltraitance est une réalité, il faut en parler (humiliation, insultes, violences, escroquerie, enfermement, négligences…)

APPELEZ LE 3977
Des professionnels vous écoutent, vous soutiennent, vous orientent.

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 19h00

www.travail-solidarité.gouv.fr

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

RAPPEL

Pour des raisons d'économie de papier et de coût d'impression, ce sont des résumés des comptes rendus de Conseils Municipaux qui sont publiés dans le bulletin.
Toute personne qui le souhaite peut toutefois obtenir les comptes rendus intégraux en Mairie ou en demandant qu'ils leur soient portés avec le bulletin municipal.

Vendredi 25 MARS 2011

ABSENTS EXCUSÉS : MM. TAUNAY (Pouvoir à M. BARREAUD), BENON.

QUESTIONS FINANCIERES

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à régler certaines dépenses d'investissement pour un montant global de 4 880.86€, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2011. La participation financière au fonctionnement du gymnase de St Savinien s'élève à 3 790€, contre 5 533,59€ en 2010.
La commune comptant 3 entrées principales et le Conseil Général n'ayant fourni que deux panneaux signalétiques «Villages de pierres & d'eau», il a été décidé l'achat d'un troisième panneau.

QUESTIONS SCOLAIRES

Ont été évoqués :
- l'étude des questionnaires des Parents d'élèves, lors de la réunion de la Commission Ecole Cantine du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire ;
- le programme des sorties, la participation à la Balade des Poètes, la sécurité aux abords de l'Ecole pendant les travaux de réfection de la voirie, les évaluations CM2, les inscriptions, le congé maternité de la Directrice et les réponses aux questions des Parents d'élèves, lors de la réunion du conseil d'école du 15 mars ;
- la bonne participation de l'équipe des « Mouettes Rieuses » qui ont pris plaisir dans la fabrication des champignons et des Schtroumpfs qui servaient de décors pour les deux chars ainsi qu'un bilan financier positif, lors du Carnaval des Schtroumpfs.

URBANISME – ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

La pose de bordures de trottoirs et de caniveaux ainsi que le coulage de béton lavé sur les trottoirs ont été réalisés, place de la Marine. Le béton routier sera fait la semaine du 28 Mars au 1er Avril.
Avant de donner son avis, le Conseil Municipal a invité M. BELADINA à présenter un dossier à la Préfecture pour la création de la plateforme paramoteur UB à Mouillepied.
Le Ministère de l'Ecologie communique sur la méthanisation et le photovoltaïque : le tarif de rachat de l'électricité produite à partir de biogaz sera revalorisé d'ici la fin du mois d'avril pour devenir comparable au tarif existant en Allemagne. S'agissant du photovoltaïque, le nouveau dispositif de soutien vise un équilibre entre la hausse du coût pour les consommateurs d'électricité, le développement équilibré d'une filière industrielle compétitive à l'export et l'amélioration des performances énergétiques et environnementales.
En ce qui concerne la Commission Bois, le lancement du Comité de Pilotage aura lieu le 1er Avril. Messieurs Jean-Yves AOUSTIN et Stève BARREAUD feront désormais partie de la Commission.

PERSONNEL

Le « pot » de départ en retraite de Geneviève HAMDI a été fixé au Jeudi 31 Mars à 18H30. Elle sera remplacée à compter du 1er Avril par Mme Sophie STUDER.

TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX

La rénovation de la toiture de l'Ecole élémentaire, la confection du terrain de bosses, l'entretien des espaces verts, la confection de poubelles bi-compartimentées pour les bords de Charente ont été les principaux travaux réalisés. Un acte authentique de constitution de servitude, rue du Connétable, sera rédigé par Maître Guillaume GERMAIN, Notaire à St Porchaire. L'Association Foncière de Remembrement, propriétaire du Chemin de la Plaine reliant La Tonnelle à la route de Taillebourg à Saint James, devra prévoir un panneau d'interdiction à la circulation des véhicules à moteur. La Mairie a proposé une installation provisoire de l'Agence Postale au sein de la Mairie, dans le bureau du Point Informations Touristiques, pour faciliter l'accès pour les usagers, pendant les travaux de rénovation de la voirie en 2012.
En vue de renforcer l'accueil direct au guichet, divers aménagements ont été prévus et seront réalisés début avril au Secrétariat.
Le nettoyage de l'Eglise sera effectué par les employés municipaux le mercredi 13 avril.

INTERCOMMUNALITE

Points importants à retenir en ce qui concerne :
la réunion de la Communauté de Communes du lundi 28 février :
- l'augmentation de la redevance ordures ménagères de 2%.
- 1000 composteurs environ ont été vendus.
- des conteneurs seront mis à la disposition de tous les foyers.

la réunion du Syndicat de Pays de la Saintonge Romane du vendredi 25 mars :
- le budget 2011 a été voté, malgré les désaccords entre les dirigeants du Pays de Saintonge Romane et ceux de la Communauté de Communes du Pays Santon.

ASSOCIATIONS

Club l'Automne : *compte rendu de l'Assemblée générale du 19 mars.*
Le club est à la recherche de jeunes retraités pour soutenir les plus âgés notamment lors de voyages ou excursions, proposer de nouvelles activités et apporter des idées nouvelles dans le fonctionnement. La venue de Monsieur MARSIN (jeune retraité) dans le bureau a été d'un grand réconfort ; grâce à l'informatique, le club possède désormais une adresse mail internet.
La Pêche : *compte rendu de l'Assemblée générale du 4 mars.*
Monsieur DEBERT, Président de longue date, est globalement satisfait et annonce avoir vendu 86 cartes de pêche en 2010. Il déplore cependant le manque de motivation pour intégrer le bureau.
Les Lapidiales : Accord pour la construction de deux auvents – la gloriette actuelle sera détruite en raison d'un mauvais positionnement par rapport au four.
Association Foncière : *compte rendu de la réunion du mercredi 23 mars.*
Le budget 2011 a été voté. Le montant de la taxe a été porté de 2,50 € à 3 € l'hectare. Des statuts devront être adoptés cette année par l'Assemblée Générale, vraisemblablement à la rentrée de septembre.
Club « Jeunes » *Site de « bosses ».* Le règlement concernant cette activité a été finalisé et un arrêté municipal pris.
Les Amis de Taillebourg : L'animation « *Les Médiévales de Taillebourg* » aura lieu à l'occasion des Journées du Patrimoine (17 et 18 septembre). Un défilé en costumes d'époque est prévu.

LE CLIC

Un dispositif au service des Seniors

Vous êtes âgé(e) de plus de 60 ans,
Vous souhaitez rester à votre domicile le plus longtemps possible,
Vous rencontrez des difficultés pour réaliser des tâches de la vie quotidienne ou rechercher des informations,

Alors, contactez le CLIC
(service gratuit)
4 bis rue Pasteur 17100 Saintes
05.46.94.59.59—fax : 05.46.96.69.01
clic@payssaintongeromane.fr
www.payssantongeromane.fr

Permanence les lundis et vendredis de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 et sur rendez-vous :
mardi, mercredi et jeudi.

Ce service, gratuit et confidentiel, apporte aide et soutien aux personnes confrontées à des difficultés liées au vieillissement ou à la perte d'autonomie.
Il peut répondre à vos interrogations sur les différents aspects de la vie quotidienne sur : les aides financières, les services d'aide et de soins à domicile, les types d'hébergements, les travaux d'adaptation du logement, les offres de transport, les activités de loisirs et de détente.

ALZHEIMER CHARENTE MARITIME

Siège social:
22, rue Arc de Triomphe
17100 SAINTES

Pour un contact avec l'association départementale:
Un téléphone / répondeur :
fax : 05 46 92 25 18
(en cas d'appel sur répondeur une suite vous sera donnée dans les 48h)
Alzheimer17@orange.fr

Vous accompagnez un proche atteint de maladie d'Alzheimer ?

Pourquoi une formation ?
France Alzheimer milite depuis longtemps pour faire reconnaître et développer les compétences et les talents des aidants familiaux..

A qui s'adresse-t-elle ?
Soutenue par l'Etat dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012, cette formation s'adresse aux personnes qui accompagnent un parent ou un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Les participants sont réunis en petits groupes pour favoriser le partage d'expériences et les échanges.

Qui l'anime ?
Elle est co-animée par un psychologue professionnel et un bénévole de l'association, formés ensemble pour cette action.

Les objectifs
- ⇒ *Mieux comprendre les mécanismes de la maladie*
- ⇒ *Mieux adapter vos attitudes et vos comportements face à la personne malade*
- ⇒ *Mieux communiquer pour maintenir une relation d'échange*
- ⇒ *Mieux évaluer vos possibilités et savoir reconnaître vos limites*
- ⇒ *Mieux connaître les aides dont vous pouvez bénéficier*

En plus de la formation, ils peuvent aussi proposer :
- ⇒ *Une permanence où l'on pourra vous écouter, vous informer, vous orienter*
- ⇒ *Des groupes de parole animés par des psychologues*
- ⇒ *Des groupes de partage d'expériences, de convivialité et de loisirs*
- ⇒ *Des conférences-débats où interviennent des experts professionnels*
- ⇒ *Des séjours de vacances adaptés*

QUESTIONS DIVERSES

Site Internet : Il faudra prévoir une dépense de 420 € pour la mise en place du site et le démarrage et environ 71,62 € par an pour la maintenance.
Réserve Communale de Sauvegarde : Une réunion est prévue le samedi 16 avril à 11 heures et sera l'occasion de la présentation du Plan de Sauvegarde.
Médiathèque : La Balade des Poètes est prévue le Samedi 7 mai à 15H00 au Pré Valade.
Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine :
Le rapport conclut à une eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

VENDREDI 29 AVRIL 2011

ABSENT EXCUSÉ : M. BENON.

M. GAUD a remercié M. Jean de GRAILLY qui a autorisé les riverains de l'Allée de Panloy, à passer par sa propriété, en raison des gros travaux de réfection de la voirie actuellement en cours.

QUESTIONS FINANCIERES

Compte administratif et compte de gestion 2010
Affectation du résultat 2010
Ces trois comptes ont été approuvés à l'unanimité. Il ressort un excédent global cumulé au 31.12.2010 de 118.054,31 €, qui sera affecté à l'excédent reporté de fonctionnement.

Budget primitif 2011 et vote des taux d'imposition
Le budget a été approuvé à l'unanimité.
Il s'équilibre à 843.821,31 € en section de fonctionnement et à 315.743,10 € en section d'investissement. Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité moins une voix contre, d'augmenter de 1,5 % les taux d'imposition ce qui représente une recette supplémentaire de 4.219 €.

Facture R.E.S.E. (Régie d'Exploitation des Services d'Eau)
Un dégrèvement de 77 % du volume d'eau livré et enregistré au compteur sera effectué sur la prochaine facture à venir, suite à une fuite après compteur à la Salle de Musique.

Villages de Pierres et d'Eau
Accord du Conseil pour le versement de la cotisation annuelle de 100 € à cette association.

S.D.I.S (Service Départemental d'incendie et de secours)
Le Conseil a pris note du montant de la contribution à acquitter pour 2011 : 11.028,05 €.

QUESTIONS SCOLAIRES

La réunion du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire du 02 avril concernait principalement l'organisation du voyage scolaire du 05 avril et l'accueil des enfants à la rentrée du 02 mai, suite aux travaux de réfection de la voirie.
9 ordinateurs sont offerts par le Conseil Général de la Charente Maritime dans le cadre du Plan Aire organisé par l'Association des Maires de la Charente Maritime.
Les solutions proposées, lors de la réunion publique du 05 Avril relative aux perturbations occasionnées par les travaux du parking et la réfection de la rue de la Mairie, n'ont pas soulevé de problèmes ; toutefois il a été constaté une faible mobilisation des parents d'élèves. Il a été prévu l'installation de chaînes en plastique afin de délimiter la zone d'accueil et l'accompagnement des enfants par deux encadrants au lieu d'un pour l'organisation de la sortie des classes et l'accueil des élèves sur le temps scolaire.

URBANISME – ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT

La Charente

Après délibération, et en l'absence du Maire, le Conseil Municipal a donné son accord pour l'ouverture par les Canotiers d'un espace « *buvette et restauration rapide* »sur les bords de Charente, à partir du 1er Mai : implantation de 4 tables, moyennant une redevance d'occupation de 45 € par mois et obligation de fermeture à 21 heures. Cette autorisation, valable 1 an, sera renégociée au terme de cette période.
Suite à un branchement électrique illégal effectué sur le ponton, la consommation électrique habituelle a été multipliée par six. Il sera demandé au contrevenant de rembourser l'excédent de consommation (environ 500€) à titre de dédommagement.
Le dossier de demande de renouvellement d'ouverture de la baignade a été transmis aux instances compétentes.
Suite à la visite de Madame LABAT du Service des Voies d'Eau du Conseil Général le 06 Avril, il a été proposé à la commune l'aide du Conseil Général pour la lutte contre les algues envahissantes. Par ailleurs, le Maire a demandé l'autorisation de gérer les appontements sur la rive du Pré Valade.

Commission « Biodiversité » du 27 Avril

Points marquants :
Mise en place de l'hôtel à insectes
Parcours relatif à l'Angélique des estuaires
Vidage des toilettes sèches
Animations sur le site Natura 2000
Sauvegarde des frênes, source d'ombre
Curage du fossé près de la Capitainerie

PERSONNEL

La réorganisation des locaux du secrétariat de Mairie et du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) Port d'Envaux – Crazannes est presque terminée (manque la livraison de 2 armoires).
L'ouverture de la Mairie au public aura lieu le matin seulement à compter du 1er Juillet 2011.
Par ailleurs, comme chaque année, le temps de travail de Monsieur Jean-Pierre RAVAUD a été porté de 20 à 32 heures hebdomadaires pour la période du 1er Mai au 31 Juillet 2011.

TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX

Construction de l'atelier municipal.

Le projet de couverture avec des panneaux photovoltaïques a dû être abandonné dans l'immédiat, la société qui devait l'implanter n'étant plus intéressée en raison des modifications des conditions de rachat de l'électricité par ERDF. Cela entraînera un surcoût de 11 000 € pour la toiture.

***Visite de Madame LESSARD, Conservateur des Antiquités et des Objets d'Art le 15 avril* :**

Un inventaire complet des œuvres d'art présentes à l'église a été fait.

La Poste

a) Fréquentation de l'Agence Postale
Activité satisfaisante justifiant son maintien.
b) Adaptation du schéma d'implantation des boîtes aux lettres de relevage
Le Conseil Municipal a donné son accord pour la suppression des boîtes aux lettres des Nouvelles Mariées et Rue de la Passerelle. En revanche, le maintien des boîtes aux Coumaillauds et à Port à Clou a été sollicité.
Par ailleurs, il a été demandé le déplacement de la boîte à St James près de la boulangerie et l'installation d'une nouvelle boîte à l'arrêt de bus de St Saturnin.

OUVERTURE A SAINTES
en Octobre 2011

Résidence de recouvrance
88, cours Genêt
17100 SAINTES

Etablissement public pour personnes de plus de 60 ans.

Contacts:
Valérie Mattei (responsable),
Thérèse Raynal (secrétaire)
Sylvie Félis (agent d'accueil).

EHPAD « Les Tilleuls »
7 rue de la Fenêtre
17100 SAINTES
Tel : 05 46 93 13 75

Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

AUJOURD'HUI ON POURRAIT GUERIR BEAUCOUP PLUS DE CANCERS S'ILS ETAIENT DETECTES PLUS TOT

Vous avez plus 50 ans ? L'association LUCIDE 17 vous propose de bénéficier gratuitement d'un dépistage du cancer du sein et/ou du cancer colorectal tous les 2 ans jusqu'à l'âge de 74 ans.

Dépistage organisé du cancer du sein : plus d'une femme sur deux y participe déjà.
Ce dépistage consiste en une radiographie des seins appelée mammographie (couplée à un examen clinique) prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie et réalisée chez le radiologue de votre choix dans l'un des 18 cabinets de radiologie agréés en Charente-Maritime.

La mammographie (si elle est jugée normale) est systématiquement relue par un second radiologue: près de 5% des cancers dépistés ont été détectés grâce à cette seconde lecture dans notre département.

Dépistage organisé du cancer colorectal : un personne sur 3 y participe déjà.
Ce dépistage est organisé auprès de 200 000 hommes et femmes âgés de 50 à 74 ans en Charente-Maritime.
Le test proposé est un test de recherche de sang dans les selles (test Hémoccult II). C'est un test simple, à faire chez soi.

Si ce test est positif, cela signifie que des traces de sang ont été retrouvées dans les selles et une coloscopie sera proposée pour déterminer l'origine du saignement.

Pour plus d'informations, parlez en à votre médecin ou contactez Lucide au 0546901722.

INTERCOMMUNALITE

A retenir des différentes réunions :

Communauté de Communes « Charente – Arnoult – Cœur de Saintonge » du 11 avril

- Travaux au stade de rugby.
- Lancement d'une O.P.A.H. (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat).

Saintonge Romane :

« Programme Leader » le 4 Avril, « Commission Culture » le 5 Avril et « Commission Patrimoine et Tourisme » le 11 Avril.

Assemblée Générale de l'Office de Tourisme de Saintes le 05 Avril :

- création d'un pôle touristique Cognac – Saintes
- statuts de l'Office de Tourisme en suspens
- changement d'adresse des services administratifs (Abbaye aux Dames).

A.D.L. Bibliobus (Aide à la Lecture)

Rencontre des bibliothèques de la Communauté de Communes.

ASSOCIATIONS

«Les Visiteurs de Panloy ».

La 2ème édition de « Côté Jardin » aura lieu les 21 et 22 mai avec baptêmes de l'air en hélicoptère.
L'Assemblée Générale de l'association se tiendra le 1e Mai à 18H00.

« Les Fous Cavés ».

La traditionnelle brocante aura lieu le 22 mai. Le problème de son implantation a été longuement débattu, surtout en raison des travaux de voirie en cours, source de soucis de circulation.

« Les Fêtes Port d'Envalloises ».

Trois représentations théâtrales auront lieu à la Salle des Fêtes les 29, 30 avril et 1er mai.

« Les Mouettes rieuses ».

Une bourse de l'Enfance aura lieu le 1er mai à la Salle Polyvalente.

***« A.C.C.A ».* Association Communale de Chasse Agréée**

Assemblée Générale le 06 mai à 20h45 à la Salle des Fêtes.

« Les Lapidiales ».

Assemblée Générale le 15 Mai.

« Saint Fiacre ».

Assemblée Générale ordinaire le 05 mai à 18h à l'Espace Courbet à Saintes.

QUESTIONS DIVERSES

Site Internet :

Il sera fait appel aux services de l'entreprise SPID 17 de Taillebourg pour la mise en place et la maintenance du site.

Réserve Communale de Sauvegarde :

Le plan communal de sauvegarde a été approuvé et sera transmis aux différents services compétents.

Secours catholique :

Les généreux donateurs de vêtements sont invités à venir les déposer à la Salle des Fêtes le samedi 07 mai de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Vendredi 27 MAI 2011

ABSENTS EXCUSÉS : M. BOURRIER (pouvoir à M. BARREAUD), Mme LUCAZEAU (pouvoir à Mme NEVEUR) M. BENON.

QUESTIONS FINANCIERES

Le Conseil Municipal a approuvé le vote de dépenses supplémentaires compensées par des plus-values de recettes pour un montant global de 12 308 € .

Il a aussi donné son accord pour la rétrocession d'une parcelle du cimetière. Une parcelle ne peut être vendue directement par le propriétaire à un membre de sa famille. La Commune procédera par la suite à la vente auprès de la personne intéressée.
Les panneaux signalant les endroits dangereux à la baignade sont en cours de réalisation.

QUESTIONS SCOLAIRES

Compte rendu des réunions du samedi 7 mai (Commission école-cantine) et du mardi 24 mai

Malgré des fluctuations à venir, l'effectif des enfants pour la rentrée prochaine 2011 semble être tout proche ou au dessus de 194,6 élèves qui est le seuil d'ouverture d'une classe supplémentaire.
Cependant, la création d'une classe supplémentaire définitive est difficile à envisager compte tenu qu'une baisse des effectifs en-dessous du seuil d'ouverture est prévue en 2012 (183), ainsi qu'en 2013 (175) (référence aux chiffres des naissances).
Se doter d'un préfabriqué comme à Taillebourg pour accueillir les enfants, paraît être la bonne solution. Restera à déterminer son emplacement qui serait préférable à Crazannes plutôt qu'à Port d'Envaux. Sur notre commune, cela imposerait des contraintes de cantine, lourdes à gérer.
Dans tous les cas, la décision ne pourra se prendre qu'avec l'accord de l'Inspecteur d'Académie, et seulement à la rentrée prochaine.
Remplacement du matériel informatique, contenant les fichiers sources de la mairie (1 500 euros). Le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire), principal utilisateur, prendra en compte le coût du matériel, la commune le dédommagera proportionnellement au nombre d'heures d'utilisation.

Point sur la circulation durant les travaux

Tout semble avoir été bien organisé, très peu de problèmes.

URBANISME – ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

Traversée du bourg : point sur les travaux de rénovation

- Réalisation des trottoirs place de la Marine
- Epandage de l'enrobé,
- Réalisation de trottoirs aux abords du Gabarier,
- Restera le parking des Bateliers,
- Modification des espaces verts le long de la voie de circulation par une diminution des surfaces au profit de quelques places de parking supplémentaires.
- Proposition de Mr le Maire, au responsable du Conseil Général, pour l'organisation et l'accord financier d'un sens unique pour la traversée du bourg par les poids lourds : ceux venant de Crazannes passeraient par le centre du bourg, Ceux venant de Saintes passeraient devant la Coop pour rejoindre le chemin des Deux Palisses (en sens unique uniquement pour les poids lourds). La rue Saint Alexis serait en sens unique (sens interdit au niveau du gîte). Nécessité de refaire l'enrobé des voies empruntées.

Un spécialiste de la sécurité routière sera contacté afin de décider de la signalétique (stops ou priorités à droite au niveau des impasses et routes donnant accès à la voie principale).

La Charente :

En ce qui concerne la surveillance sanitaire de la baignade, 5 prélèvements seront effectués à des dates précises et devront être affichés dans les 48 heures. Des panneaux interdisant les chiens sur les espaces plages seront posés. Les contrevenants seront passibles d'un avertissement en 1er lieu, puis d'une verbalisation si récidive. Tolérance pour les chiens tenus en laisse et se dirigeant sur les cheminements piétonniers.
Mr Payelle, Surveillant de Baignade pour les 2 mois de l'été 2011, possède un diplôme de Maître Nageur et dispensera des leçons de natation le matin.

INFORMATION AUX ADMINISTRES

Suite à l'évolution des différents supports de communication et le souci de bien informer nos administrés, la Communauté de Communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge met en place une lettre info-environnement électronique.

Elle portera principalement sur les service mis à disposition des administrés en matière de réduction des déchets (tri sélectif, informations en matière de collecte, l'actualité des déchetteries, le compostage individuel, et l'équipement des particuliers et des professionnels.

Cette lettre électronique sera téléchargeable sur notre site internet (www.cdc-charente-arnoult-cœur-saintonge.fr) et sera envoyée à toutes les personnes qui le souhaitent.

Pour recevoir cette lettre électronique sur votre boite mail, envoyez votre adresse internet à dutreuil.cdccoeurdesaintonge@orange.fr et si vous souhaitez en faire bénéficier vos amis, n'hésitez pas :

L'Environnement,
c'est l'affaire de tous !

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES DE PORT D'ENVAUX

DTAS Saintonge Romane
Direction Territorial Action Sociale

BIDAUX Sylvie :	0546926852
DELABROSSE Valérie :	0546915844
DUMONT Isabelle :	0516980360
	0683850088
GAUTHIER Sylvie:	0546914301
	0699821163
LAMBERT Esther :	0546918402
LASSERRE Catherine :	0633788435
MONTORO Cindy :	0546747909
	0630479643
PALMIER Nathalie :	0546919714

Mur de la Salle des Fêtes

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

3939

Compte rendu de la réunion relative à la suppression du barrage de Saint Savinien:

* Les enjeux sont multiples :
  - pour un étiage suffisant Canal de l'Unima, station de Coulonges, eau douce au niveau des estuaires pour les ostréiculteurs,
  - écologiques : faune, flore,
  - économique : élevage.

* 2 scénarios possibles : enlèvement ou conservation du barrage
L'enlèvement coûterait 110 à 130 millions d'euros + 1million/an d'entretien.
Le maintien du barrage en créant un phénomène de chasse d'eau pour évacuer les boues (et peut être curage) reviendrait à 10 – 15 millions d'euros + 1 million/an d'entretien.

Carte de zones de sismicité en Charente Maritime

La commune est classée en zone de sismicité modérée.

Commission bois

- Concernant le regroupement Plassay, Ecurat et Port d'Envaux, présentation de la carte d'identité des bois avec les mêmes contraintes rencontrées sur ceux de notre commune.
- Plassay émet une réserve quant à l'organisation de ventes et achats entre propriétaires.
- Nouvelles contraintes réglementaires concernant la vente de bois avec l'obligation de contacter les propriétaires riverains jouxtant les parcelles.

Par l'intermédiaire du S.I G (système d'information géographique), les noms de tous les propriétaires sont connus.

Des B.N.D (Biens non délimités) sont en nombres importants sur les 3 communes (les parcelles d'un B.N.D sont de dimensions inégales, n'ont pas de délimitations physiques et appartiennent à plusieurs personnes qui ne sont pas de la même famille).

PERSONNEL

Modification des horaires de travail d'Eric Picoulet

Les restrictions d'arrosage, selon l'arrêté préfectoral, entraînent l'aménagement des horaires de travail d'Eric PICOULET, à savoir 6 heures – 10 heures d'arrosage, 4 fois/ semaine, pour toutes les plantations.

Permis Poids Lourd de Pascal Gallenon

Epreuves du plateau les 15 premiers jours de juillet.

TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX

Point sur les travaux en cours ou à réaliser

Palplanches en bord de Charente réparées et/ou remplacées
Pose d'une main courante près de la plage
Réparation de la douche sur la plage
Remise en service de la piscine
Réfection des délimitations des terrains de boules
Enlèvement du tas de terre à la Bonaudrie

Point sur la construction de l'atelier municipal

L'ossature métallique sera montée dans les 8 jours,
Recherche d'une entreprise ayant l'agrément pour monter le bac acier recevant le photovoltaïque (en prévision d'une installation future).
Pour un gain économique important, l'entourage de l'atelier sera posé par les agents communaux (portes et côtés)

La poste : adaptation du schéma d'implantation des boîtes aux lettres de relevage

Réception d'un courrier signalant la suppression des boîtes aux lettres de relevage de Port à Clou et des Coumaillauds.
Envoi au sénateur d'une demande d'annulation de cette décision.
Implantation d'une boîte aux lettres « Balmod » à déterminer.
Planning des remplacements des gérantes de l'agence postale pour les mois de juillet-août.

Eclairage

Le choix d'un équipement classique a été fait pour l'éclairage de l'abribus des Coumaillauds, plutôt qu'un photovoltaïque d'un entretien coûteux.
Un devis a été demandé pour un éclairage au Peu, direction boulangerie.

Demande d'installation d'un abribus au Peu

3 enfants prévus en 2014. Le conseil a demandé un devis et la justification de l'achat en procédant à un sondage sur l'utilisation des abribus déjà existants (récupération et déplacement d'un abribus qui ne serait plus utilisé).

Demande d'une cloche à verre à la Haute Pommeraie

Avis défavorable, 2 cloches à verre sont situées à 1 km, route de la Praire.

INTERCOMMUNALITE

Communauté de Communes

La volonté du gouvernement est de privilégier les grandes structures et de regrouper les intercommunalités.
La C.D.C de Seudre Arnoult va disparaître, ce qui entraînera le rattachement de certaines de ses communes à la C.D.C Cœur de Saintonge, probablement 4.
Ce regroupement aura des avantages concernant les projets, mais aussi des répercussions sur certains coûts (hausse des coûts de ramassage des ordures ménagères…). Cette situation restera évolutive puisque révisable tous les 6 ans avec la certitude d'un désengagement de l'état concernant les charges administratives.

SOLCANPO : Banque alimentaire
(compte rendu de l'assemblée générale du vendredi 27 mai)

2 148 tonnes de nourriture représentant 6 millions d'euros, distribuées dans le département en 2010. 18 tonnes en 2010 pour le canton de Saint Porchaire soit 23,37 € la part, distribuée tous les 15 jours.
La collecte locale (sur 3 supermarchés) du 8 mai a permis de récupérer 1 061 kg de nourriture.

ASSOCIATIONS

Les visiteurs de Panloy

23 exposants le 20 – 21 mai, les attractions gratuites ont été bien appréciées.

Les fous cavés

90 exposants à la brocante du 22 mai
Animations de juillet : malgré des propositions aux représentants des Fous Cavés, le conseil a regretté que le marché fermier et quelques déambulations de rues ne soient pas dissociés du reste des animations, et craint que l'entrée payante au Pré Valade ne dissuade les familles Port d'Envalloises de participer aux festivités.
Une ouverture et un partenariat avec la population seront à privilégier l'année prochaine.

La Chasse (ACCA) (compte rendu de l'Assemblée générale du 6 mai)

Nombre de chasseurs sur la commune en baisse : - 2,5%
Augmentation du prix de la carte de 5 €.
Moins de bracelets de sangliers (15), plus pour le chevreuil (35).
Mr le Maire a souhaité rencontrer le président de l'ACCA pour un éclaircissement concernant l'autorisation de chasse vacances organisée sur le territoire de Port d'Envaux sur les mois de juin, juillet et août.

Les Lapidiales (Compte rendu de l'Assemblée générale du 15 mai)

Demande d'un éclairage pour la partie la plus sombre des Lapidiales,
Edition d'un livre sur les 10 ans des Lapidiales (35 euros) - point de vente : Médiathèque, Bistrot des Halles, Librairie « Passage des heures » à Saint Savinien. Des objets confectionnés par les enfants des écoles ont été cuits dans le four. 4 mégalithes sont en construction. La recherche d'un nouveau terrain sur Port d'Envaux est abandonnée ; ce sera plutôt sur Plassay (aux alentours de l'aire d'autoroute).

Saint Fiacre : compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 5/05

Budget équilibré. Prestation de plantation d'annuelles au Pré Valade + 2 entretiens (un début juillet, un autre fin août début septembre).

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**.
Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la Mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet **l'inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.
Le Bureau du Service National, c'est aussi la gestion jusqu'à l'âge de 50 ans, des personnels qui ont servi sous les drapeaux ou qui ont été engagés. Pour obtenir un état signalétique des services, une vérification des services en vue de l'obtention de la carte du combattant, l'établissement de services aériens ou une demande de motif médical …
vous pouvez prendre contact :

bsn-poi-sai@dsn.sga.defense.gouv.fr
Tél : 05.49.00.24.69-Fax 05.49.00.24.50
courrier : Bureau du Service National de Poitiers – Quartier Aboville - BP 647
86023 POITIERS CEDEX

ou encore sur le site du rectorat de Poitiers :
www.ac-poitiers.fr/eleves/pcitoy

1 Jeannick GUILLOT
La Haute Pommeraie
Allée du Priousté
Chemin de la Margelière
Route de Saintes
Rue de la Pommeraie des Gaillards
Route de Peu Volant

2…..JP et C GUIBERT
La Haute Pommeraie
Rue du Vieux Plantis
Rue de la Haute Pommeraie
Dreux – Domaine de Dreux

3 Pascal TAUNAY *
La Basse Pommeraie
Zone Artisanale – Les Genêts
Rue de la Basse Pommeraie

PLAN COMMUNAL

22 Edmond et Marie NEVEUR *
Les Coumaillauds
Chemin de l'Ouchette
La Laiterie - Route de Crazannes
Pibot
Rue de la Raudière
Rue des Coumaillauds
Rue du Poirier Jaunet

Validé lors du conseil municipal du 29 avril 2011, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a pour but d'organiser les moyens, humains et matériels, de notre commune afin d'être en mesure de répondre au plus vite à une situation de crise. Il vise à faire face aux premiers instants de la crise, à diminuer les incertitudes et à prévoir l'organisation des moyens de secours.

21 Jean de GRAILLY
Le Bourg – La Marine
Allée de Panloy
Chemin des Deux Palisses
Rue de la Marine
Domaine de Panloy

Les risques recensés à Port d'Envaux sont les suivants :

Risques principaux : inondation – tempête.
Autres risques : feu de forêt, canicule, séisme, pandémie, nuage toxique, pollutions de l'air, pollution de la Charente, du réseau d'eau potable, accident de grande ampleur, transport de matières dangereuses.

20 Monique VRILLAUD
Le Bourg – Les Bateliers
Rue des Bateliers
Impasse des Bateliers
Impasse de la Goélette
Impasse Le Benjamin
Rue des Huit Frères
Rue de la Passerelle
Rue des Armateurs

Nous encourageons les personnes qui désirent être alertées et qui ne sont pas inscrites dans l'annuaire téléphonique de bien vouloir communiquer leurs coordonnées en Mairie (discrétion assurée)

19 Jean Noël LIRONCOURT
Le Bourg - Les Armateurs
Rue des Armateurs
Place Jacques De Grailly
Rue du Moulin Albert
Impasse des Pêcheurs
Rue des Pêcheurs

Point d'accueil : Mairie
Salle des Fêtes

18 Thierry GAYANT *
Centre-Bourg
Place des Halles
Rue du Port
Quai du Carénage
Rue de la Panification
Rue des Gabares

17 Virginie LUCAZEAU
Le Bourg – La corderie
Rue de la Corderie
Allée des Marronniers
Rue de la Mairie

16 Cathy TOURNEUR
Les Rivauds
Chemin Cagouillé
Rue des Marais
Rue de la Corderie
Rue des Champs de Gibrand
Chemin de la Justice

4 Bernard MOREAU
Les Vinets
Rue des Chails
Les Nouvelles Mariées
Les Rochers
Route de Saintes
Route des Vinets

5 Cathie GUIBERTEAU
La Praire
Chemin des Loiseries
Route des Buchis
Rue de la Praire

6 Régis GUIBERTEAU *
Port à Clou
Chemin des Gabiers
Chemin des Petits Prés
Rue du Troquant
Rue de l'Hirondelle
Rue de la Galiotte
Rue de Port à Clou

7 Cathie GUIBERTEAU *
Le Breuil
Les Varennes route de Saintes
Impasse du Moulin de Daud
Domaine de Mouillepied
Place du Breuil – Rue du Breuil
Venelle du Péré -
Venelle de la Braude

DE SAUVEGARDE

8 François CHENE
Le Peu
Chemin de la Combe
Vallée
Route du Petit Peu
Chemin de la Galofrère
Route du Peu
Rue du Tumulus
Route de la Renardière

*Zones concernées par l'alerte inondation

Les priorités du PCS sont l'alerte et l'information de la population. **Pour répondre à ces situations exceptionnelles, et afin de sauvegarder des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement, la commune a mis en place une organisation de crise où les élus et les membres de la Réserve civile savent ce qu'ils doivent faire au niveau des secteurs choisis. Port d'Envaux a été découpé en 22 secteurs.**

9 Mathieu BOURRIER *
Saint James
Route de Saintes
Rue de la Chaussée romaine

10 Vincent DAVID
La Tonnelle
Métairie de la Tonnelle
Route des Abaupains
Rue du Connétable
Rue de la Prévôté

Information sur l'alerte :
Il convient de s'assurer que tous les habitants disposent des informations nécessaires pour appliquer les consignes de sécurité adéquates (voir document à conserver, joint au présent bulletin : *comportement préconisé en cas de tempête*). L'alerte sera effectuée par la personne responsable de votre secteur, soit physiquement, soit par téléphone).

11 Vincent RABIER
Saint Saturnin
Rue du Calvaire
Rue des Sénéchaux
Chemin du Chêne Besson
Route des Abaupains
Rue du Cadran

Hébergement : En cas d'évènements graves, accepteriez-vous d'héberger des port d'envalois sinistrés ? Merci de vous faire connaître en Mairie.

12 Jean Luc MERCIER
Saint Saturnin
Place du Puits – Rue du Puits
Rue Traversière
Rue du Presbytère
Rue de la Prévôté

15 Denis DURIEZ
Les Tombes – Les Troquarts
Chemin des Erables
Impasse du Moulin des Tombes
Rue du Moulin des Tombes
Route des Abaupains
Rue de Gibrand
Rue des Troquarts

14 Florence BODIN
Gibrand
Rue du Château de Gibrand
Rue de la Bonaudrie
Rue de Gibrand
Chemin des Lavandières
Chemin de la Justice

13 Jean GAUD
Des Chauvins à Font Morte
Rue du Galion
Allée des Marronniers - Les Chauvins
Allée du Vallon - Impasse de la Pileterie
Les Bedets - Les Sauvaîtres
Route de Font-Morte - Rue du Puisac
Le Petit Puisac - Chemin des Bidons
Chemin du Grand Fief

ACCOMPAGNEZ NOUS DANS LA PROPRETE DE LA COMMUNE

La propreté, c'est une discipline pour soi et une politesse pour l'autre :

- Jeter ses détritus dans les corbeilles installées dans le village.
- Sortir les poubelles aux horaires de collecte ou la veille en fin de soirée.
- Respecter le mobilier urbain.
- Ramasser les déjections canines et les papiers gras dans les lieux publics .
- Désherber les pieds de mur en privilégiant les moyens naturels.

NOUVEAUX STANDS AU MARCHE du jeudi matin

Madame Véronique RABACHE :

Bijoux loisirs

Est présente le : 07 juillet
21 juillet
04 août
18 août
1er septembre
15 septembre

Toutou Beauté

Salon de toilettage mobile présent **une fois** toutes les quatre semaines, jour de marché.

Présence le : 21 juillet
18 août

Pensez à prendre rendez-vous au **06.60.40.26.13**

CIRCULATION, STATIONNEMENT, PARTAGE DE L'ESPACE, CIVISME…

La première tranche des travaux de réfection de la voirie du centre-bourg vient de se terminer. De l'avis général, cette réalisation est une réussite.
Toutefois, une ombre au tableau la ternit de temps à autre quelque peu : le stationnement de véhicules sur le trottoir. Cette détestable habitude, prise par certains, ressort de façon encore plus flagrante dans ce contexte neuf.

Ceci nous donne l'occasion de rappeler ici que, parmi les objectifs recherchés dans ces travaux, figurait le cheminement sécurisé des piétons tout au long de la traversée du BOURG et de St SATURNIN. Par ailleurs, une largeur minimale d'1,40 m est imposée lors de la réalisation de nouveaux trottoirs, lorsque cela est techniquement possible, afin que des personnes circulant en fauteuils roulants ou avec des poussettes puissent cheminer et se croiser sans gêne.
Ces différents buts se trouvent battus en brèche si les trottoirs sont encombrés par des véhicules qui y stationnent, obligeant ainsi les piétons à descendre sur la chaussée pour les contourner, ce qui génère pour eux des situations de danger. C'est bien d'ailleurs pour cela que le code de la route (article R417-10) interdit cette pratique, ce que tout conducteur qui se respecte (et respecte les autres) devrait savoir.
Il nous a paru bon de profiter de l'occasion pour rappeler cette règle de base et faire en sorte qu'elle soit respectée, non seulement sur les parties nouvellement aménagées, mais sur l'ensemble des cheminements et lieux piétons de la commune (parvis de l'église ou espaces verts par exemple …).
Dans un premier temps, les automobilistes concernés seront sensibilisés au problème soit par un document écrit placé sous leur pare-brise, soit oralement par le Garde Champêtre. Nous espérons, bien sûr, que cela suffira à rétablir la situation de façon satisfaisante.
Si malheureusement tel n'était pas le cas, nous nous verrions alors contraints de passer à des solutions plus répressives.
En contrepartie, il va de soi aussi, que là où les trottoirs ont été aménagés et sont libres à la circulation, les piétons les empruntent et ne circulent pas sur la chaussée dédiée aux véhicules.

Pour mémoire, extrait de l'article cité en référence :
Article R417-10
Modifié par Décret n°2010-1581 du 16 décembre 2010 - art. 1
I. - Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.
II. - Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :
1° Sur les **trottoirs**, les **passages** ou **accotements réservés à la circulation des piétons** ;

IV. - Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Mediatheque

Venez pousser les portes de la Médiathèque !

La Bibliothèque départementale de Prêt, avec l'aide du Conseil général, a créé une navette mensuelle **Slem** (Service de livraison express mensuel) ; nous sommes ainsi en mesure de satisfaire plus rapidement les demandes des lecteurs. Il suffit de nous faire part des titres de livres, CD, DVD… que vous désirez consulter.
Soyez nombreux à venir pousser nos portes pour découvrir nos ouvrages et nos expositions. Un rayonnage complet est consacré aux nouveautés (achats de romans, biographies, policiers, documentaires, livres à gros caractères…). Nos dernières acquisitions, parfaites pour un été de lecture, y sont présentées.

La Médiathèque est un lieu de rencontres sociales et culturelles ; vous pourrez aussi y trouver des renseignements sur le tourisme, les locations en meublés ou chambres d'hôtes)

Adhésion annuelle - individuelle : 7 €
- couple : 12 €
Gratuit sur présentation d'un justificatif pour les demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et pour les étudiants et jeunes jusqu'à 18 ans.

La Balade de Poètes (voir photos en couverture)

Nous avions rendez-vous avec plus de 70 amoureux de la poésie, le 7 mai au Pré Valade. Au gré de nos déambulations, alors que la pluie jouait à cache-cache avec les nuages et le soleil, des poèmes d'amateurs locaux, confirmés ou connus de tous, ont été lus par des membres des Fêtes port d'envaloises, du Moulin de Poésies de Saintes, des ateliers franco-anglais (en français et en anglais), des Lapidiales ainsi que par la comédienne saintaise Jenny Leignel-Bernay qui a récité des textes d'auteurs francophones. Les élèves de moyenne et grande section du Regroupement pédagogique Crazannes-Port d'Envaux, dirigés par Fabienne Moreau et Fabrice Bastel, étaient aussi présents. Au stand des Canotiers, on a pu écouter le CD de textes enfantins déclamés par les élèves de la petite section de maternelle de Claudine Varoqui. La balade s'est terminée par un goûter très apprécié.
Merci à tous les lecteurs et lectrices bénévoles qui ont joué le jeu du chapeau : ils arboraient tous un couvre-chef reconnaissable et original, à l'instar de Cathy Tourneur et Monique Vrillaud, les organisatrices, qui étaient coiffées de chapeaux bleus, réalisés par Emmanuelle Peltier, créatrice port d'envaloise.

Visite Conférence à Port d'Envaux

Dans le cadre des
« Journées Européennes du Patrimoine »
« Le village en Saintonge »
« L'architecture au fil de l'eau »
Visite guidée de Port d'Envaux par un architecte

Samedi 17 septembre 2011 à 15 h -Rendez-vous devant la mairie

Le Livre des Lapidiales est en vente à la Médiathèque

portdenvaux.mediatheque17@wanadoo.fr
05.46.91.87.86

HORAIRES D'HIVER

Mercredi : de 10 h 00 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 18 h 00
Jeudi : de 10 h 00 à 12 h 30
Samedi : de 10 h 00 à 12 h 30

HORAIRES D'ÉTÉ
Du 22 juin au 14 septembre inclus

Mercredi, jeudi et samedi
10h00 à 12h30

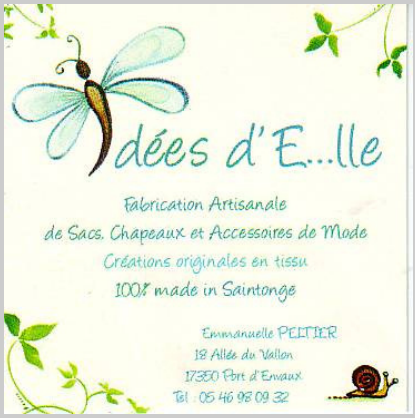

Médiaservice

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, appelez-nous au 05 46 91 87 86 : un choix de livres vous sera porté à domicile.

SENSIBILISONS-NOUS A L'ENVIRONNEMENT

CINQ BONNES RAISONS DE COMPOSTER

Un engrais gratuit : fabriquer son compost avec ses déchets est une solution économique
Un engrais riche et sain : le compost est plus efficace que l'engrais minéral
Moins de trajets vers la déchetterie
Un geste pour l'environnement : le compost est écologique
Fabrication à domicile : j'utilise un produit maison pour cultiver mes plantes

Héron cendré

Ardea cinerea

Le Héron cendré a un plumage à dominance grise, un cou blanc et une poitrine tachetée de noir, une tête blanche avec des lignes noires s'étirant de l'œil à l'arrière du cou. Son bec, en forme de poignard et ses pattes sont jaunes. Lorsqu'il est jeune, son apparence est plus terne, avec les motifs de la tête moins marqués. En vol, les ailes sont très amples, le cou replié et les longues pattes pendantes.

Le Héron cendré est un grand échassier solitaire. Très prudent, il est rarement observé dans les jardins, mais il peut toutefois être attiré par les mares pour pêcher des poissons ou des grenouilles. Il reviendra alors jusqu'à ce qu'il ait épuisé cette source très ponctuelle de nourriture. Timide, on le voit s'envoler précipitamment quand il est dérangé. Il faudra alors s'armer de patience pour observer sa pêche à l'aube ou le soir.

Les Hérons cendrés nichent généralement en colonie (héronnière), laquelle peut être fréquentée durant des siècles. La période de couvaison débute tôt, souvent avant que les premières feuilles n'apparaissent sur les arbres.

En Charente-Maritime, le Héron cendré se comporte souvent en précurseur dans la conquête de nouvelles colonies, attirant par la suite d'autres ardéidés. Le recensement de 2000 a permis de compter 1867 nids répartis en 38 colonies. Trois colonies dépassent les 200 nids, à La Gripperie-Saint Symphorien (264), à Artouan (254) et à Breuillet (256). La population de Charente Maritime semble atteindre un seuil de saturation. En effet, le total des nids est passé de 1926 nids en 1994 à 1512 en 1997 après une vague de froid en janvier, qui a entraîné une mortalité sensible chez le Héron cendré pour remonter à 1867 en 2000.
Les marais de Brouage et de Seudre hébergent 63 % (1217 nids) des nicheurs du département.
Les autres colonies se répartissent sur l'ensemble du territoire, depuis le Marais Poitevin (71 nids en 4 colonies) jusqu'au bord de Gironde (149 nids en 6 colonies) en passant par la vallée de la Charente (141 nids) et les îles de Ré (115 nids) et d'Oléron (73 nids).

Loïc Petit, LPO 17

Cigogne blanche

Ciconia ciconia

Très grand oiseau élégant et gracieux à long bec rouge (gris foncé chez le juvénile), corps blanc souvent sale, longues pattes rouges. Vol direct, bas, longues ailes plates digitées, cou et pattes tendus. Maîtrise le vol plané, ailes à plat, souvent en groupes spiralés pour s'aider des mouvements chauds ascendants.

Longueur : 0,95 - 1,10 m. Envergure: 1,80-2,18 m. Poids : 2,50 à 4,50 kg.
Longévité : jusqu'à 25 ans.
Muette mais claquements de bec bruyants, souvent pendant la parade.

Nid imposant de branchages. 1 ponte de 2-4 oeufs d'avril à juin.

Se nourrit d'insectes aquatiques, de petits rongeurs, de batraciens, de petits poissons, de vers dans les zones humides ou en eau peu profonde, en terrain ouvert et dégagé.

Migre vers l'Afrique à la fin de l'été et revient en Europe pour nicher.
Sur la base d'observations régulières de cigognes faisant escale au cours de leur migration pour s'alimenter, en particulier dans les marais littoraux, mais aussi d'un premier cas de nidification en 1962, puis d'un retour d'oiseaux nicheurs en 1978, des bénévoles du Groupe Ornithologique Aunis-Saintonge, ont installé des plateformes artificielles, pour inciter des couples de cigognes à tenter l'aventure de la nidification dans ces zones humides riches en nourriture. Leur travail et leurs espoirs ont été récompensés, puisque l'effectif des Cigognes blanches, venues profiter de ces sites gracieusement offerts, est allé croissant, faisant de la Charente-Maritime un des départements français les plus productifs en matière de nombre de jeunes cigogneaux à l'envol.
Cela fait maintenant plusieurs années déjà que les plateformes ne sont plus installées en Charente-Maritime et que les Cigognes recherchent elles mêmes des supports élevés pour nicher en sécurité et minimiser les risques de prédation : pylônes électriques, il est vrai, mais aussi grands arbres, et arbres morts. Un arbre de St Jean d'Angle, en lisière de marais de Broue, s'est ainsi converti au fil des ans en véritable HLM à cigognes avec pas moins d'une vingtaine de nids où tout ce petit monde claquette et glottore à l'envi. Seuls, les sites trop humanisés sont boudés car « notre » cigogne est généralement de moeurs assez individualistes. C'est d'ailleurs une grosse différence avec les populations orientales européennes de Cigogne blanche, beaucoup plus anthropophiles, qui ne dédaignent pas aligner leurs nids, comme en Hongrie, sur tous les poteaux électriques des rues des villages, les cheminées et les toits des maisons.

Présentes depuis les bords de Gironde jusqu'à Nuaillé d'Aunis au nord, 232 couples se sont installés en 2008, 180 ont réussi à mener jusqu'à l'envol 514 jeunes. En 11 ans de suivi (période 1995-2005), la Charente-Maritime a vu l'envol de 2577 cigogneaux pour 1000 couples installés et 865 ayant réussi leur nichée (*chiffres tirés des rapports annuels sur les résultats de la reproduction de la Cigogne blanche en Charente-Maritime écrits par Michel Caupenne de la LPO*). La Charente-Maritime présente ainsi un intérêt national très important pour cette espèce en se situant au 3ème rang après les deux départements alsaciens.

Dans un premier temps, un programme de baguage a été mis en place et permet ainsi de suivre les couples et les jeunes d'année en année.
En pays rochefortais, l'oiseau a servi de fil conducteur pour aboutir à une fête de la cigogne tous les printemps. L'implication de cette Communauté d'agglomération a conduit à la pose de balises Argos sur quelques oiseaux et au suivi migratoire jusqu'en Afrique de certains.

Bien que la majorité des oiseaux quittent nos marais en août, quelques individus trouvent de la nourriture pour passer l'hiver dans le marais de Brouage.
PS : de nombreuses cigognes sont aujourd'hui baguées, alors si vous faites la lecture d'une bague, reportez-vous au site ciconiafrance afin de connaître et de contacter le bagueur. En échange de votre observation, il vous fera parvenir l'historique de vie de l'oiseau.

Loïc Petit, LPO 17

Cigogne blanche

Cigogne blanche sur son nid

NOUVEL ARTISAN A PORT D'ENVAUX

MOZAIK SERVICE
Spécialiste du revêtement décoratif et traditionnel

Un maçon, un menuisier, un peintre, un plombier, un électricien, un terrassier…
C'est également
Le Spécialiste du hammam, sauna, spa & béton décoratif.
tel : 0516204870

Lionel DEBUISSER 0663081617
Daniel MACORIG 0624029392

mozaik-service@sfr.fr

RANDONNEE PEDESTRE MUNICIPALE.

Cette année pas de pluie au rendez-vous de départ de la randonnée de printemps ! Cela faisait presque bizarre après les deux éditions précédentes où le temps semblait ne plus vouloir nous sourire.
Au contraire, c'est une atmosphère quasi idéale pour la promenade qui nous attendait en cette matinée du Dimanche 15 Mai au Pré Valade où nous n'étions pas loin (pas tout près non plus) d'une vingtaine à nous mettre en route pour « prendre un peu de hauteur ». Oh ! bien sûr, pas de dénivelés à quatre, ni même trois chiffres, en notre charmant coin de douce Saintonge, mais tout simplement, une balade vers les lieux les plus élevés de notre commune et de ses alentours (Le Grand Fief, La Chatterie, La Massotière) avant de redescendre sur Fontmorte pour mieux remonter au-delà de l'autoroute, vers les sommets vertigineux des communes voisines d'Ecurat et Plassay : passage derrière La Vignerie, puis quelques hectomètres sur le Chemin du Soldat où nous flirtions avec les soixante mètres d'altitude ! (Ouf, il n'y avait pas de neige !). Nous avons alors entamé la redescente du col jusqu'à Conchamp où une petite pause réparatrice bien méritée fut la bienvenue. Puis, nous sommes tranquillement repartis pour la deuxième partie de notre périple, loin des cimes cette fois : passage derrière La Devaudrie avant de franchir de nouveau l'autoroute et revenir par la Combe à Soleil et Les Chabossières jusqu'à notre point de départ, contents une fois de plus de cette randonnée sur des chemins où ne nous aventurons pas très souvent.
Rendez-vous est maintenant donné au deuxième dimanche d'Octobre, comme de coutume. À bientôt d'un bon pas !

La Baignade

Comme les années précédentes, la baignade sera ouverte et surveillée en juillet – août par Monsieur Frantz PAYELLE.

Les horaires de surveillance seront :
De 13 H 30 à 19 H en semaine
De 13 H à 20 H samedi et dimanche

En juillet
. mardi, jeudi, samedi

En août
. mercredi, vendredi, dimanche

Monsieur Frantz Payelle propose de donner des cours de natation (payants) le matin. Le contacter si vous êtes intéressés.

Une signalétique a été installée au niveau de la calle et des quais longeant la baignade, précisant les dangers et interdictions.

ECOLE

Voici encore une année scolaire qui s'achève ! Une année riche pour les élèves qui ont notamment été sensibilisés tout au long de l'année aux pratiques artistiques d'artistes locaux, aboutissant à la réalisation d'un film pour les plus grands, à la confection de masques, de totems, de tissus africains et à la création d'une fresque murale pour d'autres. L'ensemble de ces productions plastiques et visuelles ont été présentées, le 18 juin, lors de la Fête des Ecoles qui a eu lieu dans le bourg à différents endroits, en partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves. C'est grâce à l'effort de tous que ce projet a pu être financé (*DRAC-17, SIVOS, APE, Parents*) notamment par la tombola que l'équipe enseignante a organisée au printemps avec le concours de tous les commerçants de Port d'Envaux qui ont offert de très beaux lots ; nous tenons à les en remercier.

Le dynamisme de notre RPI * est reconnu par notre Inspecteur qui, du coup, a choisi notre structure à deux écoles (7 classes) pour lancer au niveau de la circonscription de Bourcefranc le Chapus le nouveau dispositif expérimental qui vise à mettre en place des évaluations d'écoles. L'équipe pédagogique a donc été invitée à réfléchir sur son fonctionnement en tant que « RPI » sur deux communes et à trouver des solutions concrètes pour améliorer certains indicateurs, et donc par là même, les résultats des élèves. Cela est passé par plusieurs temps de travail et des visites de classe avec une équipe de formateurs.

Notre RPI Port d'Envaux Crazannes compte à ce jour 181 élèves et, il est d'ores et déjà prévu un effectif de 193 élèves pour septembre 2011, nous nous retrouvons donc en limite d'ouverture de classe ; ce qui signifie que les classes seront bien chargées à la rentrée prochaine.

Cette fin d'année scolaire a également été synonyme de changements d'habitudes avec d'importants travaux qui ont modifié quelque peu les déplacements de chacun (arrêt de bus, circulation entre les écoles, parkings ….) et mon arrivée à la direction de l'école en remplacement de Mme Varoqui partie en congé maternité jusqu'à la Toussaint 2011.

Nous vous donnons rendez-vous pour la rentrée prochaine, le lundi 5 septembre, et nous vous souhaitons de

TRES BONNES VACANCES !

* RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

Ecole Primaire

4 place Jacques de Grailly
17 250 Port d'Envaux

Tel : 05 46 91 77 29 (jeudi)
05 46 91 83 28
e-port-denvaux@ac-poitiers.fr

Ecole Primaire

Place de la Mairie
17 350 Crazannes

Tel : 05 46 90 11 13

em-crazannes@ac-poitiers.fr

N'hésitez pas à consulter le site de l'école, pour échanger avec les élèves à partir de leurs productions ou connaître les projets des écoles ou de classes en cours.

http://web-ia.ac-poitiers.fr/ia17/e.port-envaux/

Fabrice Bastel, Directeur de l'école de Port d'Envaux

LE COIN DES ASSOCIATIONS

RAQUETTE

L'école de tennis s'est achevée fin mai dans notre petit Club. Les enfants licenciés ont été récompensés de leurs efforts par une jolie médaille.
Courant mai, notre monitrice est intervenue à l'école primaire de Port d'Envaux pour faire découvrir notre activité.
Merci aux parents présents d'avoir participé « activement » à ces 4 demi-journées.
Nous reconduirons très certainement cette action à la rentrée prochaine.

Des cartes ETE peuvent être délivrées pour les Adultes et les Jeunes souhaitant jouer dans la salle polyvalente.
Pour la saison prochaine, les inscriptions auront lieu le **samedi 10 septembre**, Journée des Associations.
Un stage « jeux de raquettes » multi activités (canoë, trial, sculpture, tir à l'arc est prévu du 2 au 7 juillet à Port d'Envaux.

Inscriptions et renseignements : 06.63.42.82.87
05.46.74.94.12

Bon été à tous ! A bientôt

Echappée Belle

Une belle saison qui se termine, l'Association a pu compter cette année, sur 48 adhérents dont 9 enfants et 39 adultes.

Nous avons participé à la journée sport loisirs, organisée par la Municipalité de Crazannes, dans une ambiance agréable et conviviale.

Comme l'année dernière, **nous participerons au repas géant du 13 juillet à Port d'Envaux,** et nous ferons une représentation de **LIA « danse »/ STEP** sur la Place de la Marine de **22h00 à 22h45**, et une représentation **COUNTRY** sur la Place des Halles, après le traditionnel feu d'artifice.

Le 10 septembre, nous participerons avec les autres associations sportives, à la journée **« portes ouvertes ».**

Pour la rentrée, les cours enfants et adultes reprendront à la Salle des Fêtes de Port d'Envaux, le mercredi 15 septembre :
17h00 à 18h00
Cours enfants de 6 à 10 ans (LIA, Gym, Country) animé par Céline et Isabelle, (Nathalie pour la Country).
18h30 à 19h45
Cours adultes à partir de 16 ans (LIA, STEP, COUNTRY) animé par Nathalie.

L'Assemblée Générale a eu lieu le mardi 14 Juin, la plupart des adhérents ont dû oublier cette soirée, car nous nous sommes retrouvés très peu nombreux, et pourtant, une importante participation est essentielle pour le bon fonctionnement de l'association.

Notre Gala de fin d'année a eu lieu le 25 Juin. Nous vous ferons un petit compte rendu avec photos dans le prochain bulletin.

STEPPEZ-VOUS BIEN ! BONNES VACANCES.
Nathalie.

BASKET

Un nouveau défi à relever…

La saison qui s'achève s'est montrée riche en actions comme en émotions.
Et comme d'habitude, rien n'aurait été possible si parmi les 132 licenciés recensés cette année, certains n'avaient pas revêtu leurs costumes d'irréductibles bénévoles !

Les rendez-vous de fin de saison l'attestent, les basketteurs aiment à se retrouver autour de la balle orange : merci à tous ceux qui ont permis de fêter la fin de l'année sportive le 21 mai dernier, comme à ceux qui se sont mobilisés pour la maintenant traditionnelle rando marche et VTT « gastronomique ».

Mais revenons un instant sur le film de cette saison 2010/2011 et ses principaux acteurs:

A « l'école de basket », les babys, mini 1 et 2, poussins et poussines ont su donner de leur énergie et de leur bonne humeur pour tenter d'atteindre la cible adverse ; des premiers lancers des babys aux « lays up » des plus grands, chacun a pu mesurer ses progrès techniques et maintenant espérer glaner cet été quelques centimètres de hauteur si pratiques sous les paniers…
Dans ces catégories sans classement où le but est avant tout d'apprendre en s'amusant, nombreux sont ceux qui s'essaient déjà à l'arbitrage ou à la tenue de table de marque laissant ainsi entrevoir les bases d'une relève solide.
Sur le bord du terrain, les parents ne sont pas en reste et ne lésinent pas sur les gâteaux et autres friandises d'après matchs ; un grand merci à eux comme à ceux qui ont assuré la logistique, emmenant les équipes aux quatre coins du département et s'occupant des tenues des petits sportifs.

Le « pôle jeune » comprend les benjamins, les minimes garçons et les cadettes.
Sortir de l'école de basket et devenir benjamin revient pour un jeune de CM2 à rentrer au collège ! Autant dire que l'adaptation sur le terrain est parfois difficile tant les gabarits sont divers : de la crevette au requin baleine…Le groupe a montré cependant une volonté qui devrait encore s'affirmer l'année prochaine.
L'effectif très fluctuant en minimes et comportant plusieurs débutants n'a pas permis de réaliser une bonne saison. Pour certains la motivation a manqué pour faire face à un championnat difficile.
Par contre, pour les cadettes, c'est un deuxième titre départemental consécutif qui vient couronner la saison : FELICITATIONS.

Chez les plus grands, les trois équipes montent sur le podium de leur division :

Une 2ème place du championnat départemental pour les seniors Filles, synonyme d'accession au championnat honneur régional la saison prochaine. La jeunesse et la motivation de l'effectif permettent d'être optimiste quant à leur devenir dans cette division.
Les seniors 1 confirment leur bonne saison de l'année dernière et font même mieux en terminant sur la 3ème marche du podium. Le 6ème homme de l'équipe, le nombreux public du Chaudron Vert, a encore largement contribué à cette performance et nous le remercions aussi chaudement qu'il nous a encouragés.
Enfin, les seniors 2 remportent le titre de Champion départemental en honneur malgré un effectif « à géométrie variable » et avec beaucoup d'expérience sur le terrain : BRAVO !

La saison 2011/2012 sera l'occasion pour le club de relever un nouveau défi : l'APPE Basket et la JLA présente un projet de

Le 14 Juillet

SORTIE VELO

La Municipalité relance sa promenade familiale de 10 km qui nous emmènera tranquillement sur des chemins carrossables.
Les enfants peuvent se joindre à nous. (si nous rencontrions un passage un peu moins sécurisé, il y aura des adultes pour y veiller).
« les vtt ne sont pas obligatoires » un vélo tout ordinaire sera parfait.
Tous à vos vélos de bonne heure et de bonne humeur.
L'apéro sera bien sur à l'arrivée pour les courageux.

DEPART 9 H 30
SUR LE PARKING DU PRE VALADE.

développement commun. Une union est officiellement créée depuis le 20 mai dernier avec nos voisins et amis de St Jean d'Angély : **l'Union Saintonge Basket.** Elle a pour but de mutualiser les moyens d'encadrement des jeunes des 2 clubs et de créer une équipe senior compétitive au plus haut niveau régional (Excellence région). Etablie pour une durée de 3 ans, l'ambition est à terme de jouer un podium dans cette division et pourquoi pas une accession en championnat national. Mais il faudra bien sûr, d'abord, faire ses preuves à ce niveau…Les rencontres à domicile seront réparties entre les 2 clubs et l'ambiance risque d'être chaude les soirs de match alors qu'on évoque déjà le déplacement des supporters de part et autre de la Charente et de la Boutonne.

Loin de renoncer à l'identité verte de notre club, c'est au contraire dans une logique de développement de la pratique du basket dans notre territoire que se place l'APPE Basket aujourd'hui.

Alors plus que jamais : Allez les Verts !!!

Les rendez-vous de la rentrée :
samedi 10 septembre : les Portes Ouvertes
(accueil et inscription 2011/2012).
Pour infos, Stéphane 06/12/94/32/59 ou Mathieu 06/86/41/44/64.

Trial Club

Le 12 juin, s'est déroulée la 3 ème manche du championnat de side-car trial à Port d'Envaux, sous une météo clémente dans une ambiance très conviviale.

Une vingtaine d'équipages venus des quatre coins de la France, ainsi que des amis allemands et espagnols, ont pu en découdre sur les 10 zones spécialement préparées à cette intention.

Nos « régionaux de l'étape », Dominique et Carl, terminent brillamment sur le podium des « critérium ».

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué a l'organisation de ce week-end ; tout le monde est reparti enchanté, en promettant de revenir.

DANS LE COIN DU FRONT DE TAILLE : LES LAPIDIALES

Pour les manifestations de l'été aux Lapidiales, reportez-vous au dépliant qui vous indiquera les dates et les horaires. Nous publierons un « tiré à part » en ce qui concerne le programme de la fête.
Poursuivant notre approche du projet « LA GALAXIE DES PIERRES LEVÉES », nous explorerons cette saison, deux cultures particulières :

1/ La culture Maori dans le mois d'août avec PAORA TOI TE RANGIUAIA (Exposition au Pôle Pierre de la pierre de Crazannes et W-E Maori aux Chabossières les 6 et 7 août).
2/ La culture Occitane pendant la fête de septembre avec MARIE ROUANNET, CLAUDE MARTI et YVES ROUQUETTE (les 9, 10 et 11 septembre).

Et n'oubliez pas de venir cuire vos petits plats dans le FOUR-DRAGON, le samedi 23 juillet à partir de 9h30, et partager un chouette moment de convivialité.

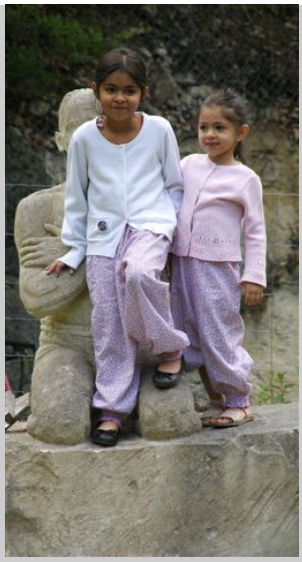

Enfants aux Lapidiales

Ce volet informatif succinctement abordé, je voulais surtout évoquer avec vous une question fondamentale à mes yeux et tenter de répondre à cette question aussi précise que fumeuse :

LES LAPIDIALES, OUI MAIS POURQUOI ?

Depuis que les Lapidiales ont vu le jour à Port d'Envaux – nous vivons notre onzième saison de sculpture – et que, quatre fois par an, vous lisez ma littérature dans ce bulletin municipal, il m'apparaît que jamais, je n'ai pris la peine de raconter l'essence profonde de cette aventure à la fois personnelle et partagée.

Les grands anciens...

Alors voilà : c'est l'histoire d'un rêve.
C'est aussi l'histoire de quelqu'un – moi – qui a toujours tenté de mettre sa vie en scène dans le sens du mieux regarder, mieux écouter, mieux comprendre, mieux sentir et mieux faire.

Une histoire singulière et commune à tous les artistes de tous les temps qui se sont relayés, immense chaîne, pour faire état à l'instant « T » d'un sentiment, d'une sensation, d'une vision ou d'une réflexion. L'Art est une longue séquence de bilans individuels et la création en est la miraculeuse progéniture. N'étant qu'un simple gène dans cet ADN sensible de l'humanité, il m'a été nécessaire et jouissif d'imaginer réunir en un lieu, en une œuvre, des artistes aux semblables envies.

Déjà un vingtième de millénaire que je tapisse mon territoire, le plus souvent seul, en sachant que le Temps fera son œuvre et qu'il n'en restera rien quelques années après moi !

Déjà, la génération qui suit marque çà et là les différents domaines où j'ai moi-même esquissé ma trace ! Il était temps d'inventer l'ouvrage qui nous réunira et qui dira le plus longtemps possible aux hommes que nous ne connaîtrons jamais :

« L'Art, au début du XXIe siècle, c'était ça aussi ! ».

Alain Tenenbaum

... et leurs oeuvres.

« L'Automne »

CRAZANNES, PLASSAY, PORT d'ENVAUX

Assemblée Générale du 19 Mars 2011

Monsieur le Sénateur-Maire de Trizay, Messieurs les Maires de Crazannes, Plassay et Port d'Envaux nous ont fait l'honneur de leur présence.
Sur 57 adhérents, 35 étaient présents à cette réunion.
Notre présidente Mme Yvette GUILBAUD a ouvert l'assemblée générale du CLUB DE L'AUTOMNE.
Le rapport moral a été lu par Mr Gérard DAUNAS.
Un vote aura lieu l'année prochaine.
Cette réunion s'est terminée agréablement dans la convivialité avec un pot et des petits fours produits par nos boulangers Aline et Philippe BARODON.

* * * * *

Notre Repas Printanier

Le 10 Avril de l'an 2011, nous nous sommes réunis autour de nombreuses tables pour y déguster les préparations culinaires de notre traiteur habituel.

Notre Présidente Madame Yvette Guilbaud a ouvert ce repas en la présence de Messieurs les Maires de Crazannes, Port d'Envaux et le représentant du Maire de la commune de Plassay, accompagnés de leurs épouses.

Les tables ont été fleuries par notre adorable Jacqueline Marsais qui, comme d'habitude, a monopolisé toute son énergie pour faire les très belles décorations de fleurs, avec en supplément des parfums à vous couper le souffle.

Madame Lucette Neaud a exécuté des photos de nous tous en pleine dégustation qui figureront dans le classeur du Club.

Vers 17 h, les convives se sont séparés en toute amitié.

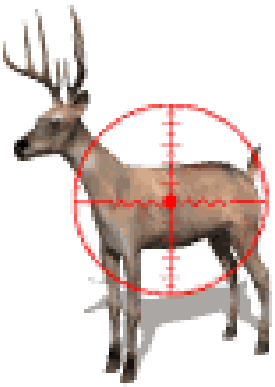

L'ACCA

(Association Communale de Chasse Agréée)

l'ACCA de Port d'Envaux organise son repas sanglier, le samedi 06 août 2011 à midi. Cette manifestation est prévue dans le Pré Valade, si le beau temps nous le permet !!! Sinon repli sur la Salle Polyvalente.
Les bulletins d'inscription seront à disposition le 10 juillet.
Règlement à l'inscription au plus tard le 25 juillet.
Apportez vos couverts.
Renseignements :

Chaintrier Gilbert	05 46 91 78 18 heures des repas
Sauvanet Bruno	06 82 96 68 98
Rabier Vincent	05 46 91 81 93 heures des repas

PANLOY CÔTÉ JARDIN

Samedi 21 et dimanche 22 mai a eu lieu la 2ème édition de « PANLOY CÔTÉ JARDIN ». A cette occasion, Panloy a accueilli près de 1300 visiteurs, ce qui est déjà un succès puisque cela représente 50% de plus que l'année dernière.

De nombreux exposants présentaient des plantes d'ornement, aquatiques, potagères, des plantes à massifs ou encore des bambous et des palmiers, ainsi que des poissons, des ornements de jardins et des produits bio.

Des animations étaient proposées, le tir à l'arc, le golf, la sculpture, ainsi qu'un baptême de l'air en hélicoptère.

L'ambiance très conviviale et familiale tant du côté des visiteurs que des exposants promet la pérennité de cette manifestation, donc rendez vous l'année prochaine.

WESTMINSTER OPERA.CO

Après le succès de « Acis et Galathée » et « Cosi fan Tutte » Westminster Opéra Co. nous présente cette année « Don Pasquale » de Donizetti les 4 et 5 août.

Rendez vous avec votre pique-nique pour dîner sur l'herbe (ou ce qu'il en restera !) à partir de 19h, spectacle à 20h15.

Prix des places : 25€

Réservation recommandée : tél. 05 46 91 73 23

E-mail : panloy@wanadoo.fr

Jean de Grailly en compagnie de Michel Lis, le jardinier « aux moustaches vertes ».

PHILATELIE

Dans les bureaux de tabac, France, 3 juin 1854.

Dans un siècle et demi, aller acheter un timbre dans un bureau de poste ou dans un bureau de tabac sera une démarche on ne peut plus naturelle, et pour cause. C'est en effet, le 3 juin 1854, que le gouvernement a rendu la vente des timbres-poste dans les bureaux de tabac obligatoire, alors qu'elle était jusqu'alors seulement autorisée. Cette mesure a bien évidemment pour objectif de développer l'offre et de favoriser l'usage du timbre. Mais il faut dire aussi que les buralistes sont d'excellents auxiliaires du pouvoir en place : depuis que la vente du tabac est un monopole d'Etat, c'est-à-dire depuis le règne de Louis XIV, l'attribution de ces bureaux est un bon moyen pour ledit Etat, de récompenser des services rendus ou de constituer un réseau d'informateurs dévoués. D'où toutes sortes d'abus, surtout quand les bureaux sont rémunérateurs… C'est en vain que le courageux député Alexandre Glais -Bizoin les dénoncera en 1869. Les buralistes trouveront là, en tout état de cause, une source de profits nouvelle, de nature à donner un lustre supplémentaire à la « carotte » qui orne leur établissement.

Le Président Didier Honoré.

CŒUR DE SAINTONGE RUGBY

Fin de saison et les Rendez vous de Septembre !

Pour l'école de rugby la classe est finie après les tournois de fin de saison et les réjouissances entre amis. Accrobranches pour les petits, le voyage à Montignac pour les plus grands (voir photos), la journée des copains et quelques démonstrations de ci de là dans les villages de notre Communauté de Communes.

Pour les Séniors Loisirs, c'est le temps des tournois et de la finale du Championnat de France pour laquelle on attend de bons résultats. Notre 2ème tournoi à toucher (voir photos) a rassemblé 10 équipes le Samedi 14 Mai dont voici le podium :
1 : Les espoirs du SC Surgères ;
2 : SA Rochefort ;
3 : Rugby Club de Blois.

Reprise de l'entraînement pour l'école de Rugby le samedi 3 septembre, journée découverte et tournoi des moins de 13 ans, le Samedi 10 Septembre.

Inscriptions et renseignements sur place ou au 05 46 95 65 32.

Ne pas oublier le Samedi 17 Septembre, la Randonnée semi nocturne sur les bords de Charente, la 4ème du genre limitée à 900 inscrits (05 46 97 08 61) avec place, cette année, à la musique pour agrémenter la balade.

Le Président : Alain Dumas

LES FOUS CAVES

10 ANS…. Cavés Et toujours aussi fous !!!

Les fous cavés : ce sont des concerts, des spectacles, des rencontres, des échanges, des découvertes dans un lieu particulier et authentique : le Pré Valade !!! Mais c'est aussi et surtout un soutien inconditionnel de nos adhérents et bénévoles toujours de plus en plus nombreux au fil de cette décennie.

Pour cette édition exceptionnelle, vous pourrez découvrir ou redécouvrir des groupes sans lesquels le festival ne serait pas ce qu'il est.
La compagnie « **Ying Yang** » qui nous suit depuis le début, « **Les Tout Par Terre** » avec son nouveau spectacle, et « **les Taxyfolia** » qui remonteront exceptionnellement sur scène pour fêter nos 10 ans, avec cette seule date et surtout dernière date pour eux. Ce vendredi sera aussi signe de retour des « **Blérots de Ravel** » qui continueront les festivités, nous finirons par les « **Tribal Tive Sound** », notre groupe local exceptionnel !!!! Pendant cette soirée notre marché fermier sera toujours présent pour vous faire découvrir ses saveurs.

Le samedi soir aura aussi son lot de surprises. Pour commencer, la batucada « **Batala** » de la Rochelle reviendra ouvrir cette magnifique soirée et sera suivie par un groupe découverte « **La Kinky Beat** » qui fera un aller-retour de Barcelone pour réchauffer le Pré Valade. Les têtes d'affiche : **les Têtes Raides** avec ses chansons françaises et ses bons textes comme ils en ont l'habitude ; ensuite « **La Ruda** » groupe plus festif et très entraînant. Suivra « **Dub Orchestra** » pour faire retomber l'intensité du Pré Valade avec son dub et c'est notre groupe local, « **les Dj Flow on the Floor** », qui aura la lourde tâche de clôturer cette édition spéciale avec leur platine.

L'ensemble du Conseil d'Administration et le Bureau souhaitent que cet anniversaire soit placé sous le signe de la musique, la culture, la bonne humeur… Mais ce sera aussi l'occasion, pour nous, de faire la rétrospective de nos 10 ans, du travail produit par tous nos bénévoles et de rendre un hommage tout particulier à ceux qui nous ont quittés trop tôt…

Nous vous attendons nombreux et nombreuses, motivés plus que jamais les 15 et 16 Juillet 2011 à Port d'Envaux pour fêter les 10 ans, nos 10 ans, vos 10 ans !!!

Venez tous fêter avec nous la 10ème édition des FC déambulent ! 2 soirées de fête, un camping gratuit à votre disposition, une plage pour le farniente et la baignade, le site des carrières sculptées des Lapiadiales, les commerces du village à votre service, un accueil chaleureux, une programmation décoiffante toujours au bord du fleuve Charente, au coeur du verdoyant Pré Valade. Ce petit festival devenu grand (mais toujours à taille humaine), est devenu l'un des évènements incontournables des étés saintongeais. Merci à ceux qui nous soutiennent depuis des années, soyez nombreux pour la 10ème !!

RETROUVEZ SUR LE SITE DU FESTIVAL :

le pôle éco-citoyen (théâtre forum avec Arc en ciel Théâtre, ballades découvertes sur Port d'Envaux, caravane des espaces libres...) **le pôle jeune public** (animations, ateliers divers, spectacle pour enfants...) **dégustation de saveurs de la Saintonge Romane** (en partenariat avec le pays de Saintonge Romane et la chambre d'agriculture 17), **marché artisanal**. Rétrospective des éditions passées.

PROGRAMME COMPLET ET POINTS DE PREVENTE SUR WWW.LESFOUSCAVES.COM

Buvette et restauration sur place, réglements par CB acceptés.

MESSES à 10h30

Secteur de Saint-Porchaire

JUILLET
03 : ST PORCHAIRE
10 : PORT D'ENVAUX
17 : ROMEGOUX
24 : SAINT PORCHAIRE
31 : LES ESSARDS

AOUT
07 : GEAY
14 : PLASSAY
21 : LES ESSARDS
28 : SAINT PORCHAIRE

SEPTEMBRE
04 : PORT D'ENVAUX
11 : SAINT PORCHAIRE
18 : ROMEGOUX
25 : SOULIGNONNES

Tous les samedis à 18h30,
messes à SAINT PORCHAIRE

Secteur de Pont L'Abbé
Tous les dimanches matins
à 10h30

Sauf le 21 août à Saint Symphorien
Et le 25 septembre à La Vallée

Secteur Paroissial

Inscription et réinscription catéchisme et aumônerie :

CE2 – CM1 – CM2 – 6ème – 5ème – 4ème et 3ème ,
le samedi 17 septembre
de 10h00 à 12h00
aux Presbytères de SAINT PORCHAIRE et PONT L'ABBE.

Rentrée CM1 – CM2 : le mercredi 21 septembre.

Le Cimetière

Je procède actuellement à une actualisation du plan du cimetière.
Je serais reconnaissante aux personnes dont un membre de la famille y repose, de bien vouloir se manifester pour indiquer le nom du défunt et si possible la date de décès, lorsque ceux-ci ne sont pas mentionnés sur la tombe. Ainsi que les coordonnées des familles, qui pour la plupart ont quitté Port d'Envaux.

Certaines concessions ne portent pas de n° ordre (n° enregistrement) sur le registre du cimetière, ce qui pose quelques problèmes quand les entreprises viennent effectuer des travaux. Par conséquent, une mise à jour s'impose.

Merci de me contacter : Cathie Guiberteau, mercredi et samedi matins de 9 h à 12 h, ou sur rendez vous auprès du Secrétariat de la Mairie.

Etat Civil

Naissances :
23 Mars : Océane BODET
04 Avril : Lily SACHE
08 Avril : Pierre-Alexis COUILLANDREAU
14 Avril : Emmy GAMBINA
16 Avril : Charlie GARDIN
28 Mai : Gabriel MORENO

Mariages :
28 Mai: Franck DERVITE et Virginie LAVALADE

Décès :
23 Mai : Alain DAVID

UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE L'HABITAT

PROGRAMME D'INTERET GENERAL DU PAYS DE SAINTONGE ROMANE

PERMANENCES DU PACT 17

LIEUX	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
3ème mardi de 10h30 à 12h30 **Pays de Saintonge Romane** Villa Musso—62 Cours National 17100 SAINTES	19	30	20	18	15	20
3ème mardi de 14h à 16h (un mois sur deux) **Communauté de Communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge** Place Eugène Bézier—17250 ST PORCHAIRE		30		18		20

Possibilité de prendre rendez-vous auprès :
Nadège JOSSENCY-BOURGEOIS
PACT 17
110 Grande Rue
17180 PERIGNY
Tél : 05.46.07.49.99
Fax : 05.46.07.49.86

PACT
Charente Maritime
Bâtisseurs de solidarités pour l'habitat

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

C'est pour vous, propriétaire d'un logement ancien que vous occupez, ou que vous destinez à la location, l'occasion de bénéficier d'une aide financière pour réaliser des travaux de transformation ou d'amélioration de ce logement.

Comment bénéficier des aides ?
* Votre logement est ou deviendra votre résidence principale après les travaux,
* Votre logement doit être achevé depuis plus de 15 ans (sauf pour des travaux liés au handicap ou au saturnisme),
* Vos ressources ne doivent pas dépasser un certain seuil,
* Les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt du dossier auprès de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et l'autorisation des autres organismes financeurs sollicités,
* Les travaux doivent être réalisés (fourniture et pose) obligatoirement par des professionnels du bâtiment (artisans inscrits au registre du commerce ou au répertoire des métiers).

Quels travaux sont subventionnables ?
* Travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne ou très dégradé ; une liste des travaux subventionnables est éditée par l'ANAH,
* Travaux d'économie d'énergie (isolation des combles, changement de chaudière, isolation des murs, changement des fenêtres),
* Travaux d'autonomie : travaux permettant d'adapter le logement et/ou ses accès aux besoins spécifiques d'une personne en situation de handicap ou de perte d'autonomie liés au vieillissement (Justificatifs à produire),
* Travaux d'amélioration dits « classiques » : réfection de toiture et/ou charpente, réfection électrique, raccordement aux réseaux, étanchéité de façade, réfection de sols, etc.

Info pratique : Certaines caisses de retraite peuvent financer les travaux d'entretien (peinture, papier peints, etc.).

Quelles aides complémentaires ?
* Subventions du Conseil Général (PST, APA, etc.), des caisses de retraite,
* Prêt sociaux du Conseil Général, de la MSA, de la CAF, de la SACICAP Les Prévoyants ouvrant droit à l'Allocation logement,
* Crédit d'impôt développement durable,
* Eco-prêt à taux zéro (éco PTZ).

ATTENTION.
Les travaux ne doivent pas commencer avant d'avoir obtenu les autorisations nécessaires : déclaration préalable de travaux, permis de construire, avis d'octroi de subvention (caisses de retraites, etc.).

La Maison de l'enfance
à Saint-Porchaire 17250
23 Rue du College
BP7

L' Accueil de Loisirs	La Crèche 0546953583	La Halte Garderie itinérante 0634127197	Délégation territoriale
Les P'tits Cœurs de Saintonge 3 ans à 11 ans Vacances scolaires (sauf Noël) Mercredi de 7h00 à 19h00 **0546984715**	Les P'tites Coccinelles 2 mois à 4 ans du lundi au vendredi 7 h 30 à 19 h 00 **Relais Assistantes Maternelles** Lieu d'informations et de rencontres entre parents et assistantes maternelles	Roul'Coccinelles 3 mois à 4 ans du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00 **5 Communes**	Permanences médico-sociales **0546984740** mail: dtas.saintes@cg17.fr

R A M (Relais Assistantes Maternelles)

Le relais « assistantes maternelles » itinérant invite les parents à prendre contact avec **Nelly JAMIN**, animatrice du service, pour toute demande d'information concernant la garde de leur(s) enfant(s)

Par téléphone au **06.01.05.10.94**
Sur rendez-vous
(voir lieux indiqués ci-après)

De plus, des ateliers d'éveil seront proposés du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 aux assistantes maternelles.
Les permanences de l'après midi seront consacrées aux parents et assistantes maternelles pour toutes questions administratives et autres.

Les semaines impaires, le Relais assistantes maternelles sera présent sur les communes de la Communauté de Communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge selon l'organisation suivante :

LUNDI
Salle des Fêtes de St Sulpice d'Arnoult
Ateliers d'éveil de 9h30 à 11h30
Permanence de 13h30 à 17h

MARDI
Salle des Fêtes de Crazannes
Ateliers d'éveil de 9h30 à 11h30
Permanence de 13h30 à 17h

MERCREDI
Maison de l'Enfance à Saint Porchaire
uniquement l'après midi
permanences d'accueil proposées aux parents et aux assistantes maternelles

JEUDI
Salle des Fêtes à Sainte Radegonde
Ateliers d'éveil de 9h30 à 11h30
Permanence de 13h30 à 17h

VENDREDI
Maison de l'Enfance à Saint Porchaire
Ateliers d'éveil de 9h30 à 11h30
Permanence de 13h30 à 17h

Action sociale :
Mme Corinne LABOURY :
1er, 3ème et 5ème mardis :
9h30 à 12h00 sur RDV
Jeudi : 9h30 à 12h00 sur RDV
ainsi que le 2ème mardi de 9h30 à 12h00 sur RDV à la Mairie de Port d'Envaux.

Mlle Sophie GABILLARD (MSA):
4ème mardi :
9h30 à 12h00 sur RDV

Protection maternelle et infantile (PMI) :
Mme Emmanuelle HADJO - Infirmière - Puéricultrice
Pesée de nourrissons : 3è jeudi :
9h30 à 12h00

Mme Céline CHARROING, médecin :
Consultation de nourrissons : 1er jeudi : 9h15 à 11h30 sur RDV

SECTEUR JEUNESSE
de la 6ème à 17 ans :
Mat et Pol : 06 34 12 72 00
06 23 28 04 15
mail Sec J: secteurjeunesse@live.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

RAMASSAGE TOUTES LES SEMAINES :

Les sacs jaunes et noirs sont ramassés le lundi matin.
Un sac jaune pour les bouteilles et flacons plastiques, briques et boîtes métalliques.

Les bidons de javel et de combustible pour pétrole sont recyclés et ramassés toutes les semaines en même temps que les sacs jaunes.

RAMASSAGE UNE SEMAINE SUR DEUX

Juillet : 11 ; 25 **Août : 8 ; 22** **Septembre : 5 ; 19**

Un sac bleu pour le papier : magazines, prospectus, annuaires, catalogues, enveloppes blanches (même à fenêtre).

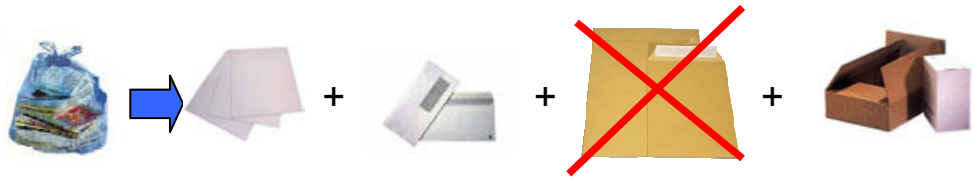

Les enveloppes marrons « Type KRAFT » ne sont pas recyclables et doivent être mises dans le sac noir.
Les cartons doivent être déposés pliés à côté des sacs bleus.

DECHETTERIES
Horaire unique

	PLASSAY 06.28.98.13.15		TRIZAY 06.28.98.13.16	
LUNDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
MARDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
MERCREDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
JEUDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
VENDREDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
SAMEDI	9H à 12H	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30

DECHETTERIE

Des bornes TLC (Textiles, linges, chaussures) sont en place sur les déchetteries de Plassay et Trizay.

Votre redevance des Ordures Ménagères…

Pourquoi est-il important de déclarer tout changement dans la composition de votre foyer : départ ou arrivée ?

La redevance est facturée en fonction du nombre de personnes vivant dans chaque foyer, et pour un ramassage par semaine (lundi matin : voir calendrier collecte).
Si vous arrivez dans notre commune ou si vous nous quittez,
si votre foyer compte une (des) personne (s) en plus ou en moins , (naissance, décès, mariage, pacs, colocation, concubinage, départ ou retour d'un étudiant...),
ou en cas de changement de locataires, il est nécessaire que le service qui gère la redevance communautaire en soit avisé.

Il est donc indispensable que vous signaliez au Secrétariat de la Mairie tout changement, en précisant la date effective.

Votre redevance sera ainsi calculée au prorata de la durée de l'occupation du foyer ou de la résidence, suivant le nombre de personnes réelles avant et après l'arrivée (ou le départ). Tout mois entamé est dû.

La redevance peut être réglée en 2 mensualités.

Déchetterie ou déchèterie ?

On voit ce mot écrit des deux façons… Peut être quelques citoyens ont-ils remarqué que nous avions des panneaux de signalisation avec ce cas Le Petit Larousse Illustré 2010 et le Petit Robert s'accordent pour l'écrire : » Déchetterie » mais l'Académie françaises l'orthographie « déchèterie »
Que faire ? Considérons donc que les deux cas sont valables.
En tout cas une seule et même signification : la déchetterie ou déchèterie est un lieu spécialement aménagé et gardienné où les particuliers peuvent apporter certains déchets dits dangereux (bornes à l'huile de vidange, caisses pour batteries….) ou encombrants (cartons, ferrailles, déchets verts, bois, textiles…) qui ne peuvent être collectés par le traditionnel service de ramassage des Ordures Ménagères du lundi matin.

AGENDA

13 Juillet

19 h 00 Repas en plein air (Place des Halles) sur réservation, organisé en partenariat avec **les associations**. Animation musicale pendant le repas.

22 h 15 / 22 h 45 Animation sur la place de la Marine avec le groupe « **Echappée Belle** » qui fera une démonstration de STEP et de LIA.
Vente de lampions, confettis, etc..
par l'association « **raquette Port d'Envaloise** »

22 h 45 Départ de la retraite aux flambeaux emmenée par Echappée Belle, pour rejoindre les bords de Charente.

23 h 00 Feu d'artifice

23 h 15 Démonstration et participation du public avec **Echappée Belle** (Country)

23 h 30 Bal en plein air animé par le groupe (**DUO ANIMATION**)

14 Juillet

09 h 30 Promenade familiale à vélo (10 km), départ au parking du Pré Valade

12 h 00 Pique-nique espagnol (chacun amène son panier et nous partageons les plaisirs)

16 h 00 Concours de Pêche (inscription auprès de l'association de Pêche) 14 h à la Salle des Fêtes.

15 Juillet

19 h 00 Marché fermier au Pré Valade : en partenariat, les Fous Cavés et la Chambre d'Agriculture suivi d'un concert.

16 Juillet

A partir de **19 h 00** Festival « les Fous Cavés déambulent 10ème édition »

6 Août

12 h 00 Repas au Pré Valade organisé par la Chasse

5 et 6 Août

Opéra « Don Pasquale » Château de Panloy

A partir du 1er Juillet :
la Mairie sera ouverte mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00.

L'après-midi :
Téléphonez en cas d'urgence ou pour prendre rendez-vous.

5 septembre

Concours de boules (place Jean de Grailly) organisé par les Fêtes Port d'Envaloises

Du 8 au 11 Septembre

Fête des Lapidiales

10 Septembre

Journée portes ouvertes des associations sportives

11 Septembre

Tournoi de palets organisé par le Bistrot des Halles

17 Septembre

15 h 00 Visite guidée de Port d'Envaux

18 h 30 Randonnée semi nocturne organisée par le Club de Rugby

N° UTILES

GARDE CHAMPETRE

Michel SIMONNET
06.08.98.88.17

MAIRIE :
1 place des Halles
Tel : 05.46.91.73.31
Fax : 05.46.91.82.31

Courriel : mairie.portdenvaux@wanadoo.fr
Site : http://portdenvaux.free.fr

Horaires: Mardi, Mercredi , Jeudi, Vendredi, Samedi
09h00 à 12h00

MEDIATHEQUE :
1 Place des Halles
Tel 05.46.91.87.86
Courriel : portdenvaux.mediatheque17@wanadoo.fr

Horaires d'Hiver:
Mercredi : 10h00 à 12h30 et 14h30 à 18h00
Jeudi et Samedi : 10h00 à 12h30
Horaires d'Eté:
Mercredi, Jeudi et Samedi : 10h00 - 12h30

CANTINE :

05.46.91.87.85

ECOLE : e-portdenvaux@ac-poitiers.fr
Primaire et garderie 05.46.91.77.29
Maternelle 05.46.91.83.28

SIVOS PORT D'ENVAUX / CRAZANNES
Syndicat **I**ntercommunal à **VO**cation **S**colaire

05.46.91.73.31 poste 12
Nathalie PICOULET
sivos.envaux.crazannes@orange.fr

MÉDECINS

Taillebourg :
Drs Seguin et Battesti 05.46.91.72.65

Saint Savinien:
Dr Roy 05.46.90.19.60
Drs Zwicke et Dufour 05.46.90.35.50
Dr Cabannes 05.46.90.23.15 ou 06.09.74.11.93

LES P'TITES COCCINELLES
Cœur de Saintonge
23 Rue du Collège - BP 7
17250 St Porchaire

Ptitescoccinelles.cds@orange.fr
05.46.95.45.80 ou 06.29.81.36.65

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
tel : 05.46.95.35.83
Déchetterie de Plassay : 06.28.98.13.15
www.cdc-charente-arnoult-cœur-saintonge.fr

La nuit, les week-ends et jours fériés et ponts, si vous avez besoin de soins,

Vous pouvez joindre un médecin régulateur en composant
Le **05 46 27 55 20**

Il vous indiquera la conduite à tenir.
En cas d'urgence seulement, faites le 15

L'AGENCE POSTALE
Tel : 05.46.93.78.96
Mardi au Samedi :
9h00 à12h00

TAXI LAURENT

06.80.72.52.06

INFIRMIERS/IERES
Taillebourg
THOMAS Vincent } 05.46.91.78.17
BEAURIN Loetitia } 06.09.77.76.09
- — -
MARANDET Annick : 06.70.84.93.12

St Savinien
MARAND Maryse : 05.46.90.17.81
OLLIVIER Alain : 06.23.03.10.10

PHARMACIES
Taillebourg
05.46.91.71.35
St Savinien
05.46.90.20.14
ou 05.46.90.27.65

TRANSPORT A LA DEMANDE TAXI MOUETTES

N° Azur : 08.11.36.17.17
Prix d'un appel local depuis un fixe

PORTAGE REPAS A DOMICILE
AIDER 17 Ménage—Fief Montlouis—BP 262—17105 SAINTES
05.46.97.50.88
(pour personne âgée, personne handicapée et/ou en incapacité temporaire)

Tarifs (prix par personne)

Repas individuel MIDI	9,75 €	Repas SOIR	3,65 €
Repas COUPLE midi (2 ou plusieurs repas, livrés le même jour, à la même adresse)			8,75 €

Disponibles à l'Agence Postale :

Enveloppes pré-affranchies avec illustrations, photos et mentions de Port d'Envaux.

18 Juin : Fête de l'école ; fresques, masques, totems ont été présentés par les artistes en herbe

27 Mai : Place de la Marine ; rendez-vous de plusieurs générations pour la Fête des Voisins

7 Mai : La balade des Poètes
au Pré Valade

19 Juin : Place des Halles ;
Tournoi de palets

Les élèves de CP, classe de Sandrine Charrier, fiers d'avoir planté leur parcelle, avec l'aide de Pascal Gallenon, employé municipal et Jeannick Guillot, conseillère municipale.

CANICULE

• COMPRENDRE

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personne âgée

Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37 °C.

La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

Enfant et adulte

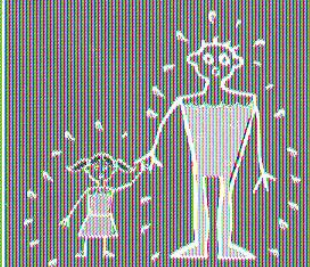

Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.

Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

CANICULE

• AGIR

Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.

Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).

Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.

Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte

Je bois beaucoup d'eau et ...

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.

Je ne reste pas en plein soleil.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je ne consomme pas d'alcool.

Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.

Je prends des nouvelles de mon entourage.